



DEL-2024 - 061

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de

Conseillers

En exercice : 18

Présents : 14

Votants : 16

OBJET :

**SORTIES
DECOUVERTES
POUR L'ECOLE
CLEMENT PELLERIN**

L'an Deux Mille vingt-quatre, le jeudi 17 octobre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur
Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2024

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M
GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F.,
Mme BARON A, M CARETTE C., Mme JOLIVET C., Mme
FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M SOURISSEAU
B., M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M BAUDRY M.,
Mme PASQUEREAU C.,

POUVOIRS :

Mme PASQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme FONTENEAU
C.

M BAUDRY M. a donné pouvoir à M EVIN P.

SECRETARE : M SOURISSEAU B.

Vu la délibération du conseil municipal du 18 janvier par rapport à la subvention versé à l'école publique Clément Pellerin.

Le voyage prévu en mai a été reporté en novembre. Le nombre d'élève n'est donc plus le même.

Après discussion, à l'unanimité :

Le Conseil Municipal décide d'allouer 20 € par élève, soit :

- 1 360 € pour 68 élèves

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Pour extrait conforme au Registre
Fait au jour, mois et an ci-dessus, Le

21 OCT. 2024

Certifié exécutoire par le Maire

Publié ou notifié le : 21 OCT. 2024

LE MAIRE,
Pascal EVIN